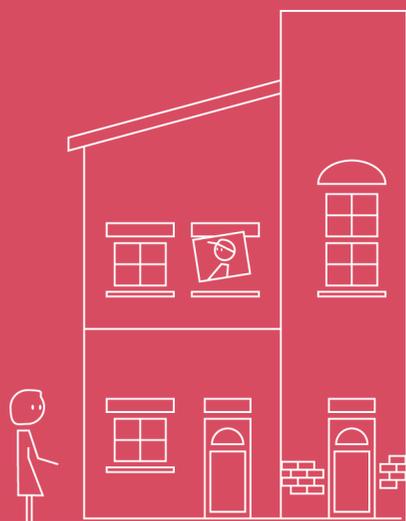


L'ADIL réunit l'État, les collectivités locales, Action Logement, des organismes d'intérêt général, des professionnels publics et privés concourant au logement et des représentants des usagers.

Agréée par l'État, l'ADIL s'appuie sur le centre de ressources de l'ANIL (Agence nationale pour l'information sur le logement) et vous offre un conseil complet, neutre et gratuit sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales concernant votre logement.

Construisez votre projet avec votre ADIL.



L'ADIL répond à vos questions par téléphone ou vous accueille dans ses locaux ou lors de permanences dans le département.

S'INFORMER dans nos permanences sur rendez-vous : **05 61 22 46 22**

Carcassonne

Les Lundis, Mardis, Jeudis de 9h à 12h et 14h à 17h à la Maison de l'Architecture (28 rue Claude Bernard)

Narbonne

Les Vendredis de 10h à 13h et 13h30 à 17h à la Maison des Trois Nourrices (10 Rue des 3 Nourrices) ;

CAF de Carcassonne

Le 3^{ème} Mardi de chaque mois, de 9h à 12h et 13h à 16h. (18 Avenue des Berges de l'Aude),

Par Visiocont@ct

Depuis les Maisons de Service Au Public ou directement de chez vous !

Par téléphone : 05 61 22 46 22

Le Lundi de 14h à 16h,
Du Mardi au Vendredi de 9h à 11h et 14h à 16h.

Par e-mail : info@adil31.org

Sur notre site : www.adil31.org

Louer, acheter, construire, faire des travaux ...

Frappez à la bonne porte

Votre ADIL vous apporte une information complète, neutre et gratuite sur toutes les questions de logement



L'ADIL vous aide à prendre les bonnes décisions en vous apportant tous les éclairages nécessaires. Avant de vous engager, consultez-la.

Pour contacter votre ADIL

0 820 167 500 Service 0,06 € / appel + prix appel | www.anil.org

Les permanences audoises de l'ADIL 31 sont développées avec le soutien de :



agencecoehra.com - juillet 2016

adil
Agence Départementale
d'Information
sur le Logement